

# POLICY BRIEF

## Femmes et agroécologie en Afrique du Nord : Potentiel de l'accompagnement des femmes dans la transition agroécologique

### Messages clés

- ◊ Les femmes rurales nord-africaines jouent un rôle clé dans la production agricole ainsi que dans le dynamisme du territoire, la préservation des ressources naturelles et la transmission des savoirs agricoles et alimentaires.
- ◊ Leurs activités sont peu valorisées et peu soutenues par la société et les politiques publiques, et elles font face à de fortes contraintes sociales, juridiques, économiques et culturelles.
- ◊ L'agroécologie est un modèle agricole pouvant renforcer la reconnaissance et l'émancipation des femmes rurales tout en respectant l'environnement et en augmentant la résilience au changement climatique.

**=> Ce policy brief vise à produire des recommandations pour renforcer l'inclusion des femmes rurales nord-africaines dans la transition agroécologique.**

Il s'appuie sur l'expérience des membres du réseau MEDAE (réseau multi acteur sur l'agroécologie en Méditerranée) et sur une analyse bibliographique.

## Les femmes, piliers de l'agriculture familiale en Afrique du Nord

**En Afrique du Nord, les femmes jouent un rôle majeur dans l'agriculture familiale (ENCADRE 1) et contribuent largement à la sécurité alimentaire et à l'économie des territoires ruraux.**

Elles représentent entre 25% et 40% de la main-d'œuvre des exploitations familiales et exercent des activités variées, entre production agricole, soin aux troupeaux, transformation et valorisation des produits locaux<sup>1</sup>, ou activité de cueillette. Leur contribution tend à s'accentuer, les hommes se tournant de plus en plus vers des activités rémunératrices non-agricoles, en ville voire à l'étranger (Marzin et al., 2017).

De plus, porteuses de connaissances fines des agrosystèmes dans lesquels elles évoluent, les femmes sont centrales dans la gestion des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et la conservation des semences locales. Elles jouent également un rôle essentiel dans la transmission, notamment intergénérationnelle, de savoirs et de pratiques (Jacquemot, 2019 ; MEDAE, 2025).

### ENCADRE 1 / L'agriculture familiale en Afrique du Nord

L'agriculture familiale est un modèle ancestral de mise en valeur des terres en Afrique du Nord et constitue encore aujourd'hui un **pilier essentiel de la sécurité alimentaire** avec une importance économique, sociale, culturelle et environnementale forte.

Dans ce modèle, la production agricole est gérée et exploitée par une famille et repose essentiellement sur une **main-d'œuvre familiale**. La famille et l'exploitation sont liées, évoluent ensemble et remplissent des fonctions économiques, environnementales, reproductive, sociales et culturelles (FAO, 2014).

L'agriculture familiale contribue largement (80%) à la production agricole de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (Marzin et al., 2017) et fait vivre les territoires ruraux par la création d'emplois, tant au sein des exploitations agricoles que dans l'ensemble de la filière, en amont (approvisionnement en matériel agricole et en intrants) et en aval (collecte, stockage, transformation, transport ou vente) de la production.

**Cependant, malgré leur contribution majeure aux activités agricoles et alimentaires, le travail et les connaissances des femmes rurales sont souvent invisibilisés et peu valorisés, et les femmes sont confrontées à de fortes inégalités sociales et économiques (ENCADRE 2 et FOCUS 1).**

<sup>1</sup> Tels que l'organier et la figue de barbarie au sud du Maroc, ou les dattes et les grenades au sud tunisien. Certaines femmes oasis par exemple transforment les dattes ou les grenades invendues en confitures, sirops, pâtes de dattes ou autres produits dérivés, limitant le gaspillage, valorisant les ressources locales et fournissant un revenu complémentaire.

## Les femmes rurales font face à des contraintes exacerbées

Les activités agricoles féminines sont majoritairement non génératrices de revenus, essentiellement orientées vers le foyer et la sécurité alimentaire de la famille tandis que les hommes s'orientent plus vers des cultures de rente et des activités extra agricoles, plus valorisées (Jacquemot, 2019).

De plus, les femmes ont des droits minorés par rapport aux hommes et font face à de nombreuses contraintes pour le développement de leurs activités agricoles que ce soit pour l'accès à la terre, aux infrastructures, aux intrants et équipements, aux financements, ainsi qu'à l'éducation et aux services de formation et de conseil agricoles. Elles ont moins de pouvoir décisionnel à l'intérieur du ménage mais aussi des communautés ; les normes sociales limitant leur mobilité, leur présence dans les espaces publics, et leur possibilité de participer à des assemblées villageoises ou professionnelles (Inter-Réseaux, 2021 ; Oxfam, 2024 ; Réseau FAR, 2024).

Les femmes consacrent également beaucoup de temps aux tâches domestiques et au soin des enfants, freinant leur disponibilité pour l'entrepreneuriat agricole ou le suivi de formations (Inter-Réseaux, 2021).

Ces inégalités et contraintes, induites par des valeurs et normes socio-culturelles patriarcales, sont encore faiblement pris en compte dans les politiques agricoles et rurales ainsi que dans les projets de développement agricole. Le travail des femmes, les contraintes auxquelles elles font face (notamment l'articulation des tâches productives et reproductives) et leur savoir-faire sont invisibilisés, et donc peu considérés dans les politiques de développement (Blot, 2023; FAIR Sahel 2024; Inter-Réseaux, 2021).

### FOCUS 1 / A Skoura M'Daz (Maroc) : le travail des femmes est souvent invisibilisé

Dans le cadre d'enquêtes (réalisées dans le cadre du projet de recherche NATAE-Transition agroécologique en Afrique du Nord) à Skoura M'Daz, dans les montagnes marocaines, le travail dans les champs est souvent présenté comme une activité exclusivement masculine par les hommes interviewés, au même titre que le gardiennage des troupeaux ou la commercialisation des produits sur le marché. Cependant, les femmes sont particulièrement impliquées dans les soins des animaux dans l'espace domestique et s'occupent du désherbage, du semi, etc. Elles participent également à la collecte des produits agricoles, leur treillage, leur stockage ou emballage mais dans le cadre du travail familial, non rémunéré, et invisibilisé (MEDAE, 2025)

### ENCADRE 2 / Femmes rurales Afrique du Nord : rôles et défis

#### ROLES

- Piliers de l'agriculture familiale et contribution majeure à la sécurité alimentaire
- Rôle crucial dans la préservation des écosystèmes, des ressources naturelles et des semences locales
- Rôle essentiel dans la transmission des savoirs traditionnels et des innovations agroécologiques

#### DEFIS

- Temps important consacré aux travaux domestiques non rémunérés
- Droits minorés pour l'accès à la terre, aux financements et aux équipements agricoles
- Faible taux d'accès aux services de vulgarisation et d'accompagnement agricole
- Faible pouvoir décisionnel à l'intérieur des ménages et des communautés

## Des progrès encourageants

Depuis plusieurs années, on observe toutefois une implication croissante des femmes rurales nord-africaines dans l'entrepreneuriat et l'innovation agricole.

Dans un contexte de mutation du monde rural, avec une augmentation de la scolarisation des femmes, et un désintérêt croissant des hommes et des jeunes pour les activités agricoles, les femmes bénéficient de plus en plus de l'appui des acteurs de développement et des politiques publiques agricoles.

Ainsi, les dernières années ont vu une augmentation de programmes et d'initiatives visant à lutter contre les inégalités de genre, à favoriser l'autonomisation des femmes rurales et à renforcer leurs capacités et leur participation aux prises de décision : formations (notamment pour le développement d'activités agricoles génératrices de revenus) ; intégration des femmes dans les organisations professionnelles agricoles (par exemple dans les cellules femmes rurales<sup>2</sup> en Algérie) ; soutien aux coopératives et groupements féminins (pour le développement des filières argan et plantes aromatiques et médicinales par exemple) ; amélioration de l'accès des femmes aux financement et aux marchés...

En Tunisie par exemple, le Bureau d'Appui à la Femme Rurale, en lien avec les Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) a mis en place depuis 2012 des plans de développement locaux visant à améliorer le contexte socio-économique et culturel des femmes rurales ; favoriser une présence équitable des femmes dans les postes de décision ; faciliter l'accès des femmes rurales aux ressources, services et facteurs de production ; adopter une approche genre dans les projets mis en œuvre (CIHEAM et Union pour la Méditerranée, 2018).

Malgré des progrès encourageants, et un environnement institutionnel et social offrant plus d'opportunités, la situation des femmes rurales en Afrique du Nord reste marquée par des inégalités de genre, avec un accès limité aux ressources productives et aux débouchés économiques. Les femmes sont également fortement touchées par le changement climatique, menaçant le développement et la pérennité de leurs activités encore fragiles (FOCUS 2)

### FOCUS 2 / A Guelmim-Oued Noun (Maroc) : des activités féminines menacées par le changement climatique

Dans la région de Guelmim-Oued Noun, au Maroc, plusieurs coopératives féminines de production d'huile d'argan ont été contraintes d'interrompre leurs activités en raison de défis environnementaux majeurs. En effet, le stress hydrique persistant, affectant gravement la culture de l'arganier, a considérablement réduit le rendement en huile d'argan. De même, la propagation de la cochenille a fortement compromis la production de la figue de Barbarie, ressource essentielle pour de nombreuses femmes rurales. Ces phénomènes conjugués entraînent une baisse notable de la productivité et fragilisent la durabilité économique et sociale de ces coopératives encore jeunes.

**L'agroécologie peut dans ce contexte constituer un modèle agricole plus résilient face aux changements climatiques et favorisant l'émancipation des femmes rurales.**

<sup>2</sup> Les cellules femmes rurales sont des dispositifs d'encadrement, composés de professionnels du monde agricole (ingénieurs agronomes, vétérinaires, techniciens agricoles, etc), visant à apporter un appui technique aux femmes rurales, à les aider à prendre des décisions, et à répondre à leur besoin de formation.

## L'agroécologie, un modèle agricole durable favorisant l'émancipation des femmes rurales

**L'agroécologie, en tant que projet et mouvement social, représente un levier important pour déconstruire les inégalités liées au genre, valoriser les savoirs féminins, et favoriser l'émancipation sociale et économique des femmes nord-africaines (FAIR Sahel, 2024 ; Iles de Paix, 2021 ; MEDAE, 2025).**

En miroir, le renforcement des pratiques agroécologiques féminines et des savoirs écologiques traditionnels détenus par les femmes (sélection des semences locales, gestion de l'eau, associations culturelles, transformation artisanale...) contribuent largement à la préservation des écosystèmes et des ressources naturelles et à la résilience climatique (ENCADRE 3 et FOCUS 3).

### ENCADRE 3 / L'agroécologie, un modèle agricole plus durable et équitable



A travers un certain nombre de principes, l'agroécologie promeut des pratiques agricoles durables ainsi que le "mieux vivre" des agriculteurs/trices. A la fois discipline scientifique, pratiques agricoles et mouvement social et politique, l'agroécologie vise la transformation du système alimentaire dans son ensemble. L'agroécologie, c'est "prendre soin" de l'environnement et des personnes : préserver les écosystèmes, et renforcer les droits et qualité de vie des populations rurales. La lutte contre les inégalités de genre et des autres inégalités sociales fait donc partie intégrante de l'agroécologie (Iles de Paix, 2021 ; Oxfam, 2024).

### Les principes de l'agroécologie sont un levier pour :

- Valoriser et renforcer les savoirs détenus par les femmes, à travers des ateliers de partage d'expériences et de connaissances
- Augmenter l'autonomie économique des femmes, à travers la diversification des productions, la transformation et la commercialisation de produits locaux (par exemple les plantes aromatiques et médicinales (PAM) ou l'huile argan)
- Favoriser l'émancipation sociale des femmes à travers la participation active aux décisions communautaires ou au sein de coopératives et associations
- Encourager les réseaux de solidarité : développement de coopératives renforçant la cohésion sociale et la résilience collective
- Conserver les ressources naturelles, préserver les semences locales, respecter les écosystèmes

### **FOCUS 3 / Parcours de femmes inspirantes qui, malgré les défis sociaux, économiques et fonciers, ont développé des pratiques agroécologiques, favorisant leur émancipation ainsi que la préservation des écosystèmes**

#### **A Zarzis (Tunisie) : Une ferme modèle en agroécologie**

À Zarzis, Imène Chelbi a transformé une blessure intime en une ferme modèle en agroécologie. Diplômée et citadine, elle a quitté un emploi stable pour suivre son rêve d'agriculture durable, malgré l'opposition familiale et le manque de moyens. Elle a obtenu un terrain de l'État, vendu sa voiture pour financer un puits et s'est formée par la pratique et l'auto-apprentissage. Inspirée par sa grand-mère, détentrice de savoirs ancestraux, elle a fait de sa ferme une « fenêtre » ouverte sur un autre modèle agricole, fondé sur la biodiversité, l'Aloe Vera, la permaculture et la transmission. Aujourd'hui, *El Rochen* est à la fois un lieu de production, d'apprentissage et de sensibilisation, où enfants, femmes et visiteurs renouent avec la terre. Son parcours illustre la résilience des femmes rurales, capables de défier les normes patriarcales et de porter l'espoir d'une transition agroécologique inclusive et durable.

Pour écouter le témoignage en entier



#### **A Gabès (Tunisie) : Une apicultrice oasiennne**

Hanen Hadj Amor, femme oasiennne de Gabès, a surmonté une longue période de dépression pour se lancer dans l'apiculture. Partie d'une ruche sauvage collectée dans la nature, elle a commencé par observer et apprendre le comportement des abeilles avant de produire son premier miel. Petit à petit, elle a réalisé des essaimages et augmenté le nombre de ses ruches, produisant ainsi des petites quantités de miel, vendu d'abord à ses proches. Avec le soutien d'un bailleur de fonds, elle a progressivement développé son projet : production de miel spécifique à chaque saison et dérivés tels que propolis, pollen, gelée royale et cire, accompagnée de transhumance pour suivre les parcours apicoles. Aujourd'hui, elle dirige une entreprise formelle, emploie 2 à 4 femmes, participe aux foires locales et nationales, et vend en ligne. Cette histoire illustre la résilience, l'innovation et l'autonomisation des femmes oasiennes.

#### **A Skoura M'Daz (Maroc) : Une coopérative féminine agricole de plantes aromatiques et médicinales (PAM)**

À Skoura M'daz, dans l'Atlas marocain, la coopérative *Safirat Alaachab* regroupe plusieurs productrices qui cultivent et transforment des PAM locales comme le safran, le thym, le romarin, la lavande ou la sauge en huiles essentielles, tisanes et extraits. Les femmes mobilisent leurs savoirs ancestraux de cueillette, séchage et distillation pour préserver la biodiversité tout en améliorant la qualité et la valeur ajoutée des produits. Cette organisation collective leur permet d'accéder à des revenus, de renforcer leur autonomie et de participer activement à la cohésion communautaire. Malgré des contraintes fortes (accès limité au foncier, au crédit, aux infrastructures, manque de reconnaissance institutionnelle), elles manifestent une prédisposition à l'agroécologie, démontrant que les coopératives féminines constituent un levier d'émancipation socio-économique et de résilience territoriale durable.

A travers leur rôle important dans l'agriculture familiale, leurs connaissances agricoles et leur rôle dans la transmission des savoirs, les femmes sont des leviers prépondérants pour la transition agroécologique. Garantir la participation active des femmes rurales et renforcer leurs capacités apparaît comme une condition essentielle pour construire un modèle de développement agricole durable et équitable.

Pour cela, il est indispensable de lever les barrières auxquelles les femmes font encore face par la mise en œuvre de politiques publiques et de programmes ciblés, et de réduire les inégalités liées au genre en interrogeant leurs sources.

Les modèles institutionnels et organisationnels produisant et reproduisant les inégalités de genre doivent être interrogés pour une transition agroécologique équitable et durable. En effet, le risque d'une transition agroécologique ne prenant pas en compte la dimension genre est que le surplus de travail pouvant découler de l'adoption de pratiques agroécologiques<sup>3</sup> soit délégué aux femmes, en étant non-rémunéré et invisibilisé. La transition agroécologique, au lieu de réduire les inégalités de genre, pourrait alors les accentuer (Iles de Paix, 2021 ; Oxfam, 2024).

**L'adoption d'une approche genre dans les projets de développement agroécologique et dans les politiques publiques est donc fondamentale pour éviter que la situation des femmes ne se dégrade.**

## Éléments de recommandation pour une transition agroécologique accélérée et équitable

Nous recommandons trois principaux piliers d'actions pour une transition agroécologique accélérée et équitable :

**Pilier 1 : Reconnaître et valoriser le rôle des femmes, lutter contre les discriminations et contraintes auxquelles elles font face et augmenter leur leadership**

**Pilier 2 : Faciliter l'installation des femmes en agroécologie à travers l'accès au foncier, aux ressources et aux marchés**

**Pilier 3 : Augmenter l'accès des femmes aux connaissances à travers les formations et les réseaux.**

---

<sup>3</sup> Les techniques agricoles suivant les principes de l'agroécologie peuvent demander un investissement en main d'œuvre plus important que des techniques utilisant des produits phytosanitaires et intrants chimiques (par exemple désherbage à la main, production de compost...) (Bainville et al., 2025).

Contraintes 	Recommandations 
<b>Pilier 1 : Reconnaître et valoriser le rôle des femmes, lutter contre les discriminations et contraintes auxquelles elles font face et augmenter leur leadership</b>	
<b>Le travail et les connaissances des femmes en agriculture sont peu valorisés et peu reconnus</b>	<p><b>Reconnaitre, valoriser le rôle des femmes dans l'agriculture, et institutionnaliser l'approche genre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser plus d'études scientifiques sur les savoirs et pratiques agricoles féminins, qui constituent notamment un patrimoine immatériel précieux pour l'agroécologie</li> <li>• Désagrégérer les statistiques de travail agricole par genre pour rendre visible et revaloriser le rôle des femmes dans l'agriculture</li> <li>• Intégrer systématiquement la dimension genre dans les projets de recherche-action et dans les programmes de développement et générer des indicateurs pour favoriser et suivre l'inclusion et l'implication des femmes dans la transition agroécologique (voir par exemple Buchy, 2016)</li> </ul>
<b>Les femmes font face à des discriminations culturelles liées au genre</b>	<p><b>Sensibiliser aux inégalités liées au genre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser la société à la discrimination basée sur le genre (dès l'école, et à travers les réseaux sociaux, médias...)</li> <li>• Valoriser et véhiculer les initiatives et activités entrepreneuriales féminines afin d'inspirer plus largement les femmes, à travers les réseaux sociaux, les écoles, les médias comme la radio</li> <li>• Promouvoir les mobilisations féminines de défense des droits des travailleuses rurales</li> </ul>
<b>Les femmes ont un pouvoir décisionnel au sein des ménages et des communautés moindre que celui des hommes et sont moins représentées dans les systèmes de gouvernance et les instances de décision</b>	<p><b>Augmenter le leadership féminin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la prise de décision concertée au sein des ménages sur les travaux agricoles pour réduire les disparités quant à l'accès et l'utilisation des ressources</li> <li>• Encourager la participation des femmes dans les instances de décision stratégique et dans les organisations professionnelles agricoles (locales, nationales)</li> </ul>
<b>Les activités agricoles féminines sont souvent oubliées des politiques publiques agricoles et rurales et il y a un manque d'accompagnement global des services de l'Etat</b>	<p><b>Augmenter le soutien institutionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter les programmes d'accompagnement d'initiatives des femmes rurales</li> <li>• Mettre en place des instances de décision, de développement et d'accompagnement dédiés à la femme rurale (ex Bureau d'Appui à la Femme Rurale en Tunisie, cellules femmes rurales en Algérie)</li> </ul>
<b>Les femmes ont une forte charge de travail domestique. Elles ont alors moins de temps et d'opportunités pour des initiatives agricoles, pour suivre des formations, pour commercialiser leurs productions...</b>	<p><b>Reconnaitre la charge de travail reproductive et les contraintes spécifiques des femmes et réduire ces contraintes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la représentation des femmes dans les instances de décision et d'encadrement pour mieux comprendre les contraintes spécifiques des femmes et s'y adapter</li> <li>• Mettre en place des systèmes pour libérer les femmes de certaines contraintes : systèmes de garde d'enfants...</li> </ul>
<b>Pilier 2 : Faciliter l'installation des femmes en agroécologie à travers l'accès au foncier, aux ressources et aux marchés</b>	
<b>Les femmes ont des difficultés d'accès à la propriété foncière</b>	<p><b>Faciliter l'accès au foncier et l'installation des femmes en agroécologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des politiques publiques et des cadres réglementaires permettant aux femmes d'accéder à la propriété foncière, ou contourner les barrières juridiques via l'attribution de terrains d'Etat (cf témoignage Imène Chelbi, Focus 3)</li> <li>• Faciliter l'accès au droit d'usage des terres forestières (par exemple pour la culture des PAM en Algérie).</li> </ul>

<p><b>Les femmes ont un accès aux financements, aux crédits, aux infrastructures limités</b></p>	<p><b>Faciliter l'accès des femmes aux financements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'accès des femmes aux subventions, notamment aux aides publiques, via la reconnaissance du statut d'exploitante agricole et le développement de programmes d'inclusion et d'appui aux agricultrices</li> <li>Faciliter l'accès des femmes aux financements, et notamment au micro-crédit, pour développer leurs activités agricoles</li> <li>Faire connaître aux femmes rurales les dispositifs d'appui et de financement existants</li> <li>Allonger la durée d'appui des aides au développement d'activités agricoles afin d'optimiser la pérennité des activités développées, notamment lorsqu'elles s'insèrent dans des filières convoitées par de grandes sociétés (exemple de la filière argan)</li> </ul>
<p><b>Les activités agricoles féminines sont souvent non rémunérées ; et les femmes ont des difficultés d'accès aux marchés et aux canaux de commercialisation</b></p>	<p><b>Faciliter la création d'activités génératrices de revenus et la commercialisation des productions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les femmes et groupements de femmes dans le développement d'activités agricoles et notamment des activités génératrices de revenus (transformations, productions de rente)</li> <li>Encourager la structuration des femmes en coopératives, groupements ou associations agricoles qui favorisent le partage d'équipements de production ou de transformation alimentaire, et l'accès au marché.</li> <li>Raccourcir les chaînes de valeur et promouvoir les circuits courts</li> <li>Soutenir la diversification des sources de revenus à travers des activités non agricoles pour améliorer et sécuriser le niveau de vie des femmes, accroître l'autonomisation des femmes et favoriser le développement d'initiatives agricoles – lorsque les revenus sont investis en retour dans l'agriculture</li> </ul>

Pilier 3 : Augmenter l'accès des femmes aux connaissances à travers les formations et les réseaux	
<p><b>Les femmes ont un accès moindre à l'éducation, aux formations et aux connaissances</b></p>	<p><b>Encourager l'accès des femmes aux formations pour favoriser leur professionnalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître l'accès des femmes à la formation professionnelle et au renforcement des compétences agricoles : techniques agricoles, pratiques agroécologiques, transformation...</li> <li>Encourager les ONG et organismes de formation privés à mieux inclure les femmes dans les formations dispensées (participants mais également intervenants) en subventionnant prioritairement les structures qui favorisent la mixité</li> <li>Favoriser l'entrepreneuriat féminin, notamment au travers de formations pour renforcer le leadership, la gestion d'entreprise, les compétences en marketing...</li> <li>Augmenter les conseils et accompagnements techniques pour le développement d'initiatives entrepreneuriales individuelles ou collectives féminines</li> </ul> <p><b>Favoriser le partage de connaissances entre agricultrices</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des associations ou des agricultrices "témoins" qui peuvent accompagner les femmes dans le développement de leurs activités</li> <li>Encourager la structuration collective des femmes en coopératives, groupement ou associations agricoles qui favorisent le transfert de savoirs et les innovations</li> <li>Encourager les rencontres de femmes inter-régionales pour échanger autour de pratiques, de parcours inspirants, et construire des plaidoyers communs.</li> </ul>

## Conclusion

Face aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et alimentaires auxquels l'agriculture en Afrique du Nord est confrontée et aux limites de l'agriculture conventionnelle, l'agroécologie offre un modèle d'agriculture plus durable et résilient.

L'agroécologie représente un levier pour renforcer la responsabilisation des femmes en tant que productrices, transformatrices et entrepreneuses et favoriser leur émancipation socio-économique.

En reconnaissant le rôle vital des femmes nord-africaines dans l'agriculture familiale, en levant les barrières qu'elles rencontrent tenant aux mentalités ou aux structures familiales et sociales et en leur proposant un accompagnement efficace, la transition agroécologique pourrait s'appuyer sur les forces de ces femmes. Le développement de systèmes agricoles et alimentaires plus durables pourrait ainsi s'accélérer tout en réduisant les inégalités liées au genre et en redynamisant les territoires ruraux nord-africains.



Ce policy brief a été rédigé par le réseau MEDAE

Rédacteur principal :



Relectures et contributions :



Ecole Supérieure  
d'Agriculture  
du Kef

**Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et organisations contributrices et n'engagent pas l'ensemble des membres du réseau MEDAE.**

MEDAE est un réseau multi-acteur pour favoriser l'agroécologie en Méditerranée.

Il vise à faciliter les échanges et collaborations entre acteurs et à porter des plaidoyers en faveur de la transition agroécologique en Méditerranée.

Pour en savoir plus et rejoindre le réseau : <https://www.medae-agroecology.eu/>

## POUR ALLER PLUS LOIN

Bainville, S., Aubron, C., Philippon, O. (2025). Workload and remuneration on farms in the south of France: The uncertain future of agroecology. *Journal of Rural Studies*, 116

Blot, O. (2023). *La petite agriculture familiale, modèle ancestral et solution durable au Sud.* IRD le Mag (en ligne) <https://lemag.ird.fr/index.php/fr/la-petite-agriculture-familiale-modele-ancestral-et-solution-durable-au-sud>

Buchy, M. (2016). *Boîte à outils Genre. Agriculture, développement rural et biodiversité.* Publication AFD, Paris, 120 p.

CIHEAM et Union pour la Méditerranée (2018). Strengthening the role of women in rural and agricultural areas – obstacles and opportunities. *Watch Letter* 40, 108p.

FAIR Sahel (2024). *Le genre dans la recherche-action en agroécologie.* Note de positionnement, 7p. <https://www.fair-sahel.org/ressources/publications>

FAO (2014). *International year of family farming 2014 – Master plan.* Rome.

FAO (2018). *The 10 Elements of Agroecology. Guiding the transition to sustainable food and agricultural systems.* 15 p. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i9037en>

Iles de paix (2021). *Terres de femmes : genre et agroécologie.* Transitions n°130, 16p.

Inter-Réseaux (2021). *Savoirs féminins, Quelle contribution à la sécurité alimentaire ?* Grain de sel n°80, 44p.

Jacquemot, P. (2019). *Vers l'autonomisation des femmes en milieu rural en Afrique.* Les dossiers Willagri, 21p  
<https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.willagri.com/wp-content/uploads/2019/09/Dossier-Willagri-Femmes-rurales-10-19.pdf&ved=2ahUKEwjlmrXtwLyPAXU1KvsDHdd4EIYQFnoECCAQAQ&usg=AOvVaw2o8Yli-R6VE-6bezTbvyY4>

Marzin, J., Bonnet, P., Bessaoud, O., Ton-Nu, C. (2017). *Étude sur l'agriculture familiale à petite échelle au Proche-Orient et Afrique du Nord. Synthèse.* FAO, CIHEAM IAMM, CIRAD, 186 p <http://www.fao.org/3/a-i6436f.pdf>

MEDAE (2025). Webinaire "De quelle manière l'agroécologie peut-elle constituer un levier pour renforcer l'émancipation des femmes en Afrique du Nord ?" (en ligne)  
<https://www.medae-agroecology.eu/our-activities/#production>

Oxfam-Magasins du monde (2024). *Agroécologie et inégalités de genre : quelles perspectives féministes ? Agroécologie analyses* (en ligne)  
<https://oxfammagasinsdumonde.be/agroecologie-et-inegalites-de-genre-quelles-perspectives-feministes/>

Réseau FAR et al. (2024). *Combler l'écart entre les sexes dans l'agriculture en Afrique : Vers une égalité réelle pour les femmes agricultrices.* Note d'orientation politique, 16p.